

Association H.A.A.R.P.

Association Loi 1901

Siège social : Route Stratégique
95240 CORMEILLES EN PARISIS



Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

Audit Conseil Expertise, SAS
Membre de PKF International
101, rue de Miromesnil
75008 PARIS

17, Boulevard Cieussa
13007 MARSEILLE

Audit Conseil Expertise, SAS
Membre de PKF International
101, rue de Miromesnil
75008 PARIS

17, Boulevard Cieussa
13007 MARSEILLE

Association H.A.A.R.P.
Association Loi 1901
Siège social : Route Stratégique
95240 CORMEILLES EN PARISIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux membres l'Association H.A.A.R.P.,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Handicap Autisme Association Réunie du Parisis, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier présenté et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 15 avril 2016

Le Commissaire aux Comptes,

Audit Conseil Expertise, SAS
Membre de PKF International



Guy CASTINEL

ACTIF	Montant brut 31/12/2015	Amort. et prov. 31/12/2015	Montant net 31/12/2015	Montant net 31/12/2014
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement	84 612	23 895	60 717	3 366
Autres immobilisations incorporelles	90 372	80 356	10 016	17 805
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles :				
Terrains	560 642	1 041	559 602	559 602
Constructions	22 254 412	7 875 159	14 379 253	11 968 641
Installations techniques, matériels et outillage	1 680 045	1 248 682	431 363	439 438
Autres immobilisations corporelles	5 209 269	3 720 888	1 488 381	1 357 798
Immobilisations corporelles en cours	33 815	0	33 815	2 568 454
Immobilisations Financières :				
Participations et créances rattachées à des participations	12 383	0	12 383	12 246
Autres titres immobilisés	0	0		
Prêts	0	0		
Autres immobilisations financières	45 703	0	45 703	32 017
TOTAL I	29 971 253	12 950 020	17 021 233	16 959 366
Comptes de liaison (1)	0	0	0	0
TOTAL II	0	0	0	0
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours :				
Matières premières et fournitures				
Autres approvisionnements	29 953	0	29 953	34 594
En-cours de production (biens et services)	0	0	0	507
Produits intermédiaires et finis	348	0	348	2 036
Marchandises			0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	19 416	0	19 416	21 148
Créances (2) :				
Créances redevables et comptes rattachés (3)	848 082	118 980	729 102	654 043
Autres créances	739 165	146 802	592 363	1 105 594
Valeurs mobilières de placement	12 611	0	12 611	12 611
Disponibilités	10 543 156	0	10 543 156	8 216 766
Charges constatées d'avance	27 828	0	27 828	34 664
TOTAL III	12 220 558	265 781	11 954 776	10 081 963
Charges à répartir sur plusieurs exercices IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Ecart de conversion (actif) VI				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	42 191 811	13 215 802	28 976 009	27 041 329
(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement entre cet établissement et les autres établissements et services concernés.				
(2) Dont à moins d'un an : Dont à plus d'un an :				
(3) Dont créances mentionnées à l'article R.314-96 du CASF.				

PASSIF	Montant net 31/12/2015	Montant net 31/12/2014
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise	2 436 740	2 375 716
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
Dons et legs	0	0
Subventions d'investissement sur biens renouvelables	4 033 643	4 033 643
Réserves :		
Excédents affectés à l'investissement	709 165	719 220
Réserves de compensation	466 582	466 582
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	358 035	354 341
Autres réserves	590 793	478 807
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	1 087 029	764 878
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs	-427 487	-384 462
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	1 551 533	1 612 738
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-577 856	-548 644
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (I)	533 477	39 194
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	2 908 206	2 824 371
Provisions réglementées :	2 341 369	1 842 634
dont Couverture du besoin en fonds de roulement	261 927	261 927
dont Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations	1 752 771	1 266 622
dont Réserves des plus-values nettes d'actif	326 672	314 085
Droit des propriétaires		
TOTAL I	16 011 229	14 579 018
Comptes de liaison	0	0
TOTAL II	0	0
Provisions pour risques	205 626	199 387
Provisions pour charges	240 889	82 119
Fonds dédiés	1 043 608	1 013 165
TOTAL III	1 490 122	1 294 671
DETTES (3)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	8 372 982	8 823 464
Emprunts et dettes financières divers (3)	53 939	60 645
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	18 897	18 897
Redevables créditeurs	2 800	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)	428 017	367 953
Dettes sociales et fiscales	1 825 006	1 680 165
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	557 414	110 525
Autres dettes (5)	209 485	99 634
Produits constatés d'avance	6 118	6 247
TOTAL IV	11 474 658	11 167 529
Ecart de conversion (passif)	0	111
TOTAL V	0	111
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	28 976 009	27 041 329

CA Compte de résultat M22 (résultat non affecté) CHARGES

Dossier : 89 - HAARP - CONSO - Périodes de : 01/2015 à 12/2015

CHARGES	Exercice 2015	Exercice 2014
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	2 040	676
Variation de stock		
Achats de matières premières et fournitures	291 237	245 846
Variation de stock	4 164	2 347
Achats d'autres approvisionnements		
Variation de stock	478	-236
Achats non stockés de matières et fournitures	564 755	504 274
Services extérieurs et autres	1 982 530	1 665 162
Impôts, taxes et versements assimilés :		
- sur rémunérations	681 794	641 980
- autres	47 518	37 528
Charges de personnel :		
- salaires et traitements	7 552 385	6 507 330
- charges sociales	3 345 819	2 971 612
Dotations aux amortissements et provisions :		
Dotations aux amortissements :		
- des immobilisations	1 332 864	1 226 797
- des charges d'exploitation à répartir		
Dotations aux provisions :		
- sur actif circulant	114 313	4 991
- pour risques et charges d'exploitation	150 316	61 000
Autres charges	5 443	4 554
TOTAL I	16 075 657	13 873 862
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	311 341	344 973
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL II	311 341	344 973
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Exercice courant	2 092	349
Exercices antérieurs		
Sur opérations en capital	9 188	13 782
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
- dotations aux provisions réglementées destinées à la couverture du B.F.R.		
- dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	440 745	1 600
- dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif		4 800
- dotations aux autres provisions réglementées	20 330	35 335
Engagements à réaliser sur ressources affectées	147 483	304 369
Impôts sur les sociétés		
TOTAL DES CHARGES	17 006 837	14 579 069
RESULTAT CREDITEUR = Excédent	533 477	39 194
TOTAL GENERAL (I + II + III)	17 540 314	14 618 263

CA Compte de résultat M22 (résultat non affecté) PRODUITS

Dossier : 89 - HAARP - CONSO - Périodes de : 01/2015 à 12/2015

PRODUITS	Exercice 2015	Exercice 2014
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	164 643	228 377
Production vendue :		
- prestations de services	741 524	451 598
- divers	264 255	235 420
Production stockée ou déstockage de production	-2 195	28
Production immobilisée		2 062
Dotations et produits de tarification	13 938 719	12 060 977
Subventions d'exploitations et participations	3 927	3 927
Reprises sur amortissements et provisions	148 791	30 732
Transferts de charges	160 311	180 101
Autres produits	1 791 188	1 098 290
TOTAL I	17 211 162	14 291 511
PRODUITS FINANCIERS		
De participations et des immobilisations financières		
Revenus des valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers	13 494	30 756
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL II	13 494	30 756
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	9	9
- exercices antérieurs		
Sur opérations en capital	132 325	135 481
Reprises sur provisions :		
- reprises sur provisions réglementées destinées à la couverture du B.F.R.		
- reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	45 267	18 867
- reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif		15 265
- reprises sur autres provisions	6 536	4 231
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	129 727	122 142
Transferts de charges	1 794	
TOTAL DES PRODUITS	17 540 314	14 618 263
RESULTAT DEBITEUR = Déficit		
TOTAL GENERAL (I + II + III)	17 540 314	14 618 263

ASSOCIATION H A A R P
Anciennement Sésame Autisme « LA MONTAGNE DU PARISIS »
Route Stratégique – 95420 CORMEILLES EN PARISIS

ANNEXE

Aux comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2015, caractérisés par les données suivantes :

- Total du Bilan	28 976 009 €
- Total du compte de résultat	17 540 314 €
- Le Résultat net comptable, avant reprise du résultat N-2 est un excédent de	533 477 €

Il est décomposé ainsi :

-Résultat comptable « Activités Gestion Propre »	111 076 €
-Résultat comptable « Activités contrôlées »	422 401 €

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.
L'exercice précédent clos le 31/12/2014 avait une durée de 12 mois.

Les notes et tableaux ci-après font parties intégrantes des comptes annuels établis en date du 17 mars 2016 par le Conseil d'Administration de l'Association.

Seules sont présentées les informations ayant une importance significative et nécessaire à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine de la situation financière et du résultat de l'Association.

- Note n° 1	Evènements principaux de l'exercice
- Note n° 1 bis	Evènements postérieurs à la clôture
- Note n° 2	Règles et méthodes comptables
- Note n° 3	Tableau des immobilisations
- Note n° 4	Tableau des amortissements
- Note n° 5	Tableau des provisions et réserves
- Note n° 5 bis	Tableau des fonds dédiés
- Note n° 6	Etat des créances
- Note n° 7	Etat des dettes
- Note n° 8	Tableau de variation des fonds associatifs
- Note n° 9	Charges constatées d'avance
- Note n° 10	Produits constatés d'avance
- Note n° 11	Détail des comptes fournisseurs – factures non parvenues
- Note n° 12	Détail des dettes fiscales et sociales
- Note n° 13	Engagements hors bilan
- Note n° 14	Tableau de suivi des legs et donations
- Note n° 15	Tableau des résultats
- Note n° 16	Droit individuel à la formation

- | | |
|--------------|-----------------------|
| - Note n° 17 | Résultat Financier |
| - Note n° 18 | Résultat Exceptionnel |

Note n° 1 EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

- La fusion avec l'association ADAIM, qui avait en gestion un ESAT de 60 travailleurs situé à Ezanville (95), est effective depuis le 1^{er} janvier 2015.

L'année 2015 a également été marquée par :

- La poursuite des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) conclus avec l'ARS et le Conseil Général du Val d'Oise pour la dernière année.
- Un nouveau CPOM a été conclu le 31 décembre 2015 avec l'ARS pour la période 2016-2020.
- La commission de sécurité du 20 février 2015 et la commission de conformité du 24 février 2015 ont autorisé l'ouverture de l'extension du FAM la Montagne pour le 1^{er} mars 2015.
- L'ARS a accepté le projet d'extension des locaux de l'IME le Clos du Parisis. Le projet a démarré le dernier trimestre 2015.

Note n° 1 bis EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- L'association les Sources, qui gère trois établissements (EMP, IMPRO et SESSAD) sur Ermont et Franconville (95), a manifesté son intérêt pour fusionner avec l'association HAARP au 1^{er} janvier 2017.

Note n° 2 REGLES ET METHODES COMPTABLES

1 - Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2015 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et méthodes

d'évaluations ci-après décrites ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

. La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

. Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés selon la réglementation en vigueur, résultant :

. du règlement du Comité de la Réglementation Comptable (CRC), en respectant le règlement n°99-01 relatif aux modalités d'établissements des comptes annuels des associations et fondations

. du règlement 2014-03 du 5 juin 2014 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif au Plan Comptable Général, homologué par l'arrêté du 8 septembre 2014.

. de la réglementation comptable spécifique aux associations gestionnaires d'établissements relevant de l'article L.312-1 du CASF : l'arrêté du 12 novembre 2008 relatif aux instructions budgétaires et comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médicosociaux ainsi qu'aux associations et fondations gestionnaires.

2 - Dérogations aux principes comptables :

NEANT

3 - Les principales méthodes utilisées ont été les suivantes :

. Agrégation des comptes annuels

L'Association gère des établissements dont la gestion est contrôlée ou dont la gestion est libre. Ces établissements tiennent une comptabilité séparée. Afin d'obtenir les comptes annuels de l'organisme gestionnaire :

. Une sommation des différentes comptabilités a été effectuée,

. Les opérations internes à l'association sont éliminées. Il s'agit des créances et dettes réciproques figurant dans les comptes de liaison, des frais de services gérés en commun et des prestations réciproques.

. Immobilisations incorporelles

Il s'agit de logiciels d'inventaire, de logiciels plannings, et du logiciel du dossier unique de l'utilisateur.

. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires ;

L'association applique les règlements n° 2002-10, n° 2003-07 et n° 2004-06 sur les actifs.

La dotation pour amortissement a été pratiquée suivant le mode linéaire en fonction de leur durée normale d'utilisation.

Construction	25 à 60 ans
Agencement, aménagement des constructions	15 à 25 ans
Agencement, aménagement et installations divers	15 à 25 ans

Installations techniques, matériels et outillages	10 à 20 ans
Matériel de transport	3 à 7 ans
Matériel de bureau et informatique	4 à 10 ans
Mobilier de bureau	5 à 10 ans
Matériel de soutien	3 à 5 ans

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les notes n°3 et n°4

. **Stocks**

Les différentes catégories de stocks des Esat Commerciaux ont été valorisées au coût d'acquisition des matières comprenant le prix d'achat et les frais accessoires. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire du stock est inférieure à sa valeur comptable.

. **Créances et dettes**

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Par prudence, une dépréciation est comptabilisée dans la mesure où une perte probable apparaît dont les effets sont jugés réversibles. Ainsi, les provisions pour dépréciation s'élèvent à 265 781 € ;

. **Subventions d'investissement**

Subventions d'investissement inscrites en fonds associatifs sans droit de reprise ou avec droit de reprise

Conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC et à l'arrêté du 14 novembre 2003, les subventions d'investissements relatives à des biens dont le renouvellement incombera à l'association, sont inscrites en « fonds associatifs sans droit de reprise » ou selon le cas en « fonds associatifs avec droit de reprise », sous la rubrique « subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables »

Subventions d'investissement amortissables

Les subventions d'investissement reçues relatives à des biens non renouvelables par l'association sont amorties linéairement au même rythme que les actifs subventionnés. Elles sont présentées au bilan, nettes d'amortissement.

. **Emprunts**

Les emprunts sont comptabilisés en valeur brute (montant en capital)
Pour l'année 2015, il n'y a pas eu de nouveaux emprunts :

. **Provisions pour congés payés**

Les variations de provisions ont été constatées dans chaque établissement, conformément à la réglementation comptable.

. **Provisions pour risques et charges**

Une indemnité de fin de carrière est calculée selon les modalités de la convention collective du 15 mars 1966. Le calcul est établi en fonction de l'année de naissance du salarié et la date de sa mise en retraite selon le nouveau décret concernant la date de départ en retraite. L'association continue, ainsi que la réglementation comptable applicable lui en offre la possibilité, de ne pas comptabiliser les engagements de retraite et assimilés.
Ainsi l'engagement hors bilan au titre de l'indemnité de départ à la retraite est estimé à 957 268 € au 31 décembre 2015 (cf commentaire note 13).

. **Fonds dédiés**

Pour rester conforme à la réglementation comptable en vigueur (article 335-1 du PCG), le montant du calcul des indemnités de fin de carrière concernant les personnes susceptibles de partir dans les cinq prochaines années a été comptabilisé en fonds dédiés. Voir note n°5 bis.

4 - Compte de Résultat

Les comptes de résultat des établissements ou services soumis aux autorités de contrôle, ont un caractère provisoire dans l'attente de leur arrêté définitif par les organismes compétents qui se prononcent sur l'opposabilité des dépenses et des ressources en application de l'article R 314-52 du CASF.

Voir note n° 16

5- Information à caractère spécial

. Les ventilations de charges communes entre établissements de La Montagne se répartissent à la réalité de la dépense grâce notamment à la pose de compteur (eau, gaz), sinon elles se répartissent comme suit :

- 40 % FOYER DE VIE
- 40 % ESAT
- 20 % SIEGE

. La refacturation inter établissements s'effectue par le biais des factures internes validées par les Directeurs concernés. La valorisation de celle-ci se fait au prix coûtant.

. La nature et le montant des prestations inter établissements facturées H.T. au cours de l'exercice 2015 s'élèvent à :

REFACTURATION H.T. DES DIFFERENTS ATELIERS

Année 2015	FAM	ESAT	SAVS	Le grand cèdre	Siège	Vie associative	IME CLOS	ESAT EZANVILLE	Total
Espaces verts	6 598.00	7 271.00	1 199.33		1 287.50				16 355.83
Cuisine restaurant	2 161.64	63 332.99	1 792.06		2 258.06	1 714.42	110.46	25 917.06	97 286.69
Centre équestre	4 164.90								4 164.9
Reliure									
Reprographie	8.00			100.00	140.00	350.00			598.00
Menuiserie	40.00	40.00						1 610.00	1 690.00
Jardinerie	328.64	3 226.81	77.73					45.00	3 678.18
Totaux	13 301.18	73 870.80	3 069.12	100.00	3 685.56	2 064.42	110.46	27 572.06	123 773.60

Informations relatives à la rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants ou salariés s'est élevé à 179 734 € en 2015.

Ventilation de l'effectif moyen

Catégorie	Personnel Salarié	E.T.P.
Cadres	34	26.82
Autres	265	183.66
Total	299	210.48

Association H A A R P

CONSOLIDÉ

Notes N° 3 & N° 4

Bilan au 31 Décembre 2015

ACTIF IMMOBILISE

	S.A.N.	Fusion ESAT Ezanville	+	-	Fin Exercice
Montants Bruts					
Autres Immobilisations Incorporelles	98 711	9 766	66 507	0	174 984
Terrains	560 642		0	0	560 642
Constructions	19 000 657		3 253 755	0	22 254 412
Installations techniques, matériel et outillage	1 448 563	142 266	102 251	13 036	1 680 044
Autres immobilisations corporelles	4 296 115	587 706	381 984	56 536	5 209 269
Immobilisations corporelles en cours	2 568 454		708 866	3 243 504	33 816
Autres Immobilisations Financières	44 262	13 675	1 049	900	58 086
Total Montants Bruts	28 017 404	753 413	4 514 412	3 313 976	29 971 253
Amortissements					
Autres Immobilisations Incorporelles	77 540	5 666	21 045	0	104 251
Terrains	1 041		0	0	1 041
Constructions	7 032 016		843 143	0	7 875 159
Installations techniques, matériel et outillage	1 009 125	126 035	125 286	11 764	1 248 682
Autres immobilisations corporelles	2 938 317	493 443	343 391	54 262	3 720 889
Immobilisations corporelles en cours	0		0	0	0
Autres Immobilisations Financières	0		0	0	0
	11 058 039	625 144	1 332 865	66 026	12 950 022
Montants Nets					
Autres Immobilisations Incorporelles	21 171	4 100	45 462	0	70 733
Terrains	559 601	0	0	0	559 601
Constructions	11 968 641	0	2 410 612	0	14 379 253
Installations techniques, matériel et outillage	439 438	16 231	-23 035	1 272	431 362
Autres immobilisations corporelles	1 357 798	94 263	38 593	2 274	1 488 380
Immobilisations corporelles en cours	2 568 454	0	708 866	3 243 504	33 816
Autres Immobilisations Financières	44 262	13 675	1 049	900	58 086
	16 959 365	128 269	3 181 547	3 247 950	17 021 231

Exercice Du 01 janvier au 31 décembre 2015

Note 5 - Tableau des provisions	31/12/2014	Fusion ESAT Ezanville	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	31/12/2015
---------------------------------	------------	--------------------------	----------------------------	---------------------------	------------

(a)

(b)

(c)

(d) = (a) + (b) - (c)

Provisions réglementées

10686	Réserve de compensation	466 582			466 582
141	Réserves de trésorerie	261 927			261 927
142	Renouvellement des immobilisations	1 251 709	94 162	440 745	1 732 388
145	Amortissements Dérogatoires	14 913		5 470	20 383
14861	Réserves des plus values nettes d'actif immobilisé	107 000		1 600	108 538
14862	Réserves des plus values nettes d'actif circulant	207 085		11 049	218 134
144	Réserves relatives aux autres éléments d'actifs				
194	Fonds dédiés	1 008 165	10 262	147 393	1 038 518
195	Fonds dédiés sur Dons manuels affectés	5 000		90	5 090
		3 322 381	104 424	606 347	3 851 560

Provisions pour risques et charges

151	Provisions pour risques	199 387		150 316	205 626
157	Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices				
158	Autres provisions pour charges	82 119	175 269	16 499	240 889
		281 506	175 269	150 316	446 515

Provisions pour dépréciation autres que comptes financiers

29	Dépréciation des immobilisations				
39	Dépréciation des stocks et en-cours				
49	Dépréciation des comptes de tiers	156 182		114 313	265 781
		156 182		114 313	265 781

Provisions pour dépréciation des comptes financiers

59	Dépréciation des comptes financiers				

TOTAL GENERAL	3 760 070		870 976	346 882	4 284 164
---------------	-----------	--	---------	---------	-----------

Note 5 bis - Tableau des fonds dédiés

Ressources	Situations Activité	Fonds à dégager au début de l'exercice (19)	Utilisation en cours d'exercice (7894)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894)	Reclassement	Fonds restant à engager en fin d'exercice
		A	B	C	D	E=A-B+C+D
	FONDS DEDIES RETRAITES ACCEPTES (a)	164 061	51 061		15 670	128 670
	FONDS DEDIES RETRAITES REFUSES (a)	71 710	17 407		9 674	63 977
	FONDS DEDIES RETRAITES ANNEE N (a)	116 048	21 611	50 939	-25 544	119 832
	FONDS DEDIES SUR SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT (b)	409 663	7 047	92 754		495 370
	FONDS DEDIES SUR DONS MANUELS	5 000		90		5 090
	FONDS DEDIES CPOM	148 258				148 258
	AUTRES FONDS DEDIES	106 688	30 176	3 700		82 212
	TOTAL	1 023 428	127 302	147 483	0	1 043 609

(a) Ils correspondent au reclassement partiel des droits à la retraite susceptibles de partir dans les 5 prochaines années et calculés selon les modalités de la convention collective de 1966. En effet, les droits étaient antérieurement constatés sous forme de provisions pour risques et charges, ce qui n'était pas conforme aux prescriptions du PCG (art. 335-1).

(b) Voir Note 5

Association H A A R P

Du 01 janvier au 31 décembre 2015

Note 6 - Créances	31/12/2015	Échéances		
		à 1 an au +	à + d'1 an	
Créances de l'actif immobilisé :				
Créances rattachées à des participations	12 383		12 246	
Prêts (1)				
Autres immobilisations financières	45 703	3 798	41 905	
Créances de l'actif circulant :				
Créances clients et comptes rattachés	848 083	848 083		
Autres créances clients	21 247		21 247	
Personnel et comptes rattachés	2 462	2 462		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	99	99		
Etat et autres collectivités publiques	502 241	502 241		
Autres	213 116	66 314	146 802	
Charges constatées d'avance	27 828	27 828		
Total	1 673 162	1 450 825	222 200	
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Montant des prêts récupérés en cours d'exercice				

Association H A A R P

Du 01 janvier au 31 décembre 2015

Note 7 - Dettes	31/12/2015	Échéances			31/12/2014
		à 1 an au +	à + d'1 an	à + d'5 ans	
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (1)	8 372 982	445 062	1 866 640	6 061 280	8 823 464
Emprunts et dettes financières divers (1)	53 939	53 939			60 645
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	18 897	18 897			18 897
Redevables créditeurs	2 800	2 800			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	428 017	428 017			367 953
Personnel et comptes rattachés	592 729	592 729			562 118
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 158 904	1 158 904			1 064 915
Etat et autres collectivités publiques	73 373	73 373			53 132
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	557 414	557 414			110 525
Autres dettes	209 485	209 485			99 634
Produits constatés d'avance	6 118	6 118			6 247
TOTAUX	11 474 658	3 546 738	1 866 640	6 061 280	11 167 530
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	451 222				430 566
(2) Dont envers les sociétaires					

CONSOLIDE

Tableau de Variation des Fonds Associatifs

Bilan au 31 Décembre 2015

	Début exercice	Fusion ESAT Ezanville	Augmentations	Diminutions	Reclassement	Fin exercice
Fonds Associatifs sans droit de Reprise	2 375 716	61 024				2 436 740
Fonds Associatifs avec droit de Reprise	4 033 643					4 033 643
Excédents affectés à l'investissement	719 220			10 055		709 165
Réserve de compensation	466 582					466 582
Excédents affectés à la couverture du BFR	354 341	3 694				358 035
Autres réserves	478 807		111 986			590 793
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	764 878	180 940	141 210			1 087 028
Dépenses refusées par l'autorité de tarification	-384 462	-21 679	-91 495	-70 149		-427 487
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	1 612 738	95 566	704 556	861 327		1 551 533
Dépenses non opposables au tiers financeurs	-548 644		-47 592	-18 381		-577 856
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	39 194		533 477	39 194		533 477
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	2 824 371	123 714	92 300	132 179		2 908 206
Couverture du besoin en fonds de roulement	261 927					261 927
Amort. dérogatoires & prov. pour renouvellement immobilisations	1 266 622	94 162	446 215	54 228		1 752 771
Provisions réglementées relatives aux autres éléments d'actifs	207 085		11 048			218 133
Réserves des plus-values nettes d'actif	107 000		1 600	62		108 538
	0					0
	0					0
TOTAL	14 579 018	537 421	1 903 305	1 008 515	0	16 011 229

Association H A A R P**NOTE - 9****Bilan au 31 décembre 2015****Charges Constatées d'Avance**

	31/12/15	31/12/14
Redevance Domaniale	8 094	8 094
RENTOKIL	130	125
POURCELOT CONTRAT		4 799
MOC	1 260	1 260
DALLOZ	199	190
CLIMA DECLIC	1 416	
CULLIGAN CONTRAT MAINTENANCE	873	1 130
AQUILA LOGICIEL	96	95
PITNEY BOWES	87	82
AVISS	3 280	3 242
WOLTERS	901	708
ACP	1 220	1 191
FRVSENSE GARANTIE	370	590
OLEOLIFT	376	4 313
ACTIF	202	202
DRIVE		252
ASH		235
ALSOTEL	1 187	495
EDF	436	433
ORANGE	60	306
CORIOLIS	502	452
DESK	274	121
ECOLAB	417	109
KONE	626	
GE CAPITAL		750
VOT	2 016	2 016
DELTA	980	
AUTRES	2 826	3 472
	27 828	34 662

Association H A A R P

NOTE - 10

Bilan au 31 décembre 2015

Produits Constatés d'Avance

	N	N-1
E.S.A.T. Commercial S.F.R. 1er - 2e & 3 e tr.	6 118	6 247
Total	6 118,00	6 247,00

Association H A A R P

Note - 11

Bilan au 31 décembre 2015

Fournisseurs Factures Non Parvenues

	N-1	Apports	N
F.A.M. La Montagne <i>dont factures non parvenues sur immobilisations</i>	148 729 109 783		574 233 557 414
E.S.A.T. Cial la montagne	2 011		1 674
E.S.A.T. Social la montagne	5 635		8 191
S.A.V.S.	274		153
Forfait Soins du F.A.M.			
Vie Associative	1		54
Siège	29 290		30 782
Les Foyers du Grand Cèdre	9 451		27 266
I.M.E. Le Clos du Parisien	3 113		3 083
E.S.A.T. Cial Ezanville			
E.S.A.T. Social Ezanville			37 038
Total	198 504,00	0,00	682 474,00

Association H A A R P**Note - 12****Bilan au 31 décembre 2015****DETTES FISCALES & SOCIALES**

Personnel	1 109	
Comité d'Etablissement	11 760	
Personnel à régulariser	1 016	
Provisions sur salaires	16 502	
Provision Congés à Payer	562 342	
Personnel et comptes Rattachés		592 729
URSSAF	301 113	
Ind. Journalières C.P.A.M.	14 502	
Ind. Journalières Prévoyance	481	
Chorum Prévoyance	32 738	
Retraite Médéric & mutuelle	296 238	
Unifaf	91 536	
Procilia - 1 %	27 038	
O.E.T.H.		
Charges s/ Provisions sur salaires	82 539	
Charges s/ Prov. C.P.	312 719	
Sécurité Sociale et autres Org. Sociaux		1 158 904
Taxe sur les Salaires	41 214	
T.V.A.	9 212	
Reversement Résidents (443.210)	4 072	
Autres	18 875	
Etat et autres collectivités publiques		73 373
Total	1 825 006	1 825 006

Association H A A R P

Bilan au 31 décembre 2015

Note N° 13 ENGAGEMENTS HORS BILAN

INDEMNITE DEPART A LA RETRAITE

Au 31 Décembre 2015, l'engagement s'élève à la somme totale de **957 268 Euros**.

Le calcul est établi en fonction de l'année de naissance du salarié et la date de sa mise en retraite selon le nouveau décret concernant la date de départ en retraite.

Les critères retenus pour ce calcul sont :

Actualisation des salaires : 0,30%

Taux monétaire : 2%

Turn Over : moyen

Mortalité : Base INSEE 2003/2005

Note N° 14 TABLEAU DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS

Solde des legs et donations en début de l'exercice	47 341
Apport de la fusion avec l'association ADAIM (ESAT Ezanville)	1 264
Solde des legs et donations en fin de l'exercice	48 605

COMPTES DE RESULTATS RESUMES PAR STRUCTURE DU 01er Janvier au 31 Décembre 2015

	F.A.M. La Montagne	F.A.M. SOIN	Foyers le Grand Cadré	S.A.V.S.	I.M.E.	E.S.A.T. Social la montagne	E.S.A.T. Commercial la montagne	E.S.A.T. Social Ezanville	E.S.A.T. Commercial Ezanville	VIE Associative	Siège	Ecart Conso	TOTAL
<i>Alimentation - Eau- Gaz - Electricité - Activités de Soutien</i> Groupe I	518 749	52 376	444 854	52 254	202 143	166 719	306 007	174 280	114 452	6 505	31 410	-97 300	1 972 448
<i>Honoraires - Salaires - Charges Sociales</i> Groupe II	2 227 917	591 816	3 094 615	735 386	1 476 113	834 108	1 228 116	364 722	798 658	0	441 465	-4 165	11 788 771
<i>Amortissements - Charges de Structures - Charges de Structures</i> Groupe III	1 149 524	129 158	700 904	340 883	687 244	364 809	168 441	170 926	12 060	9 173	44 397	-529 705	3 247 813
<i>Charges</i>	3 896 190	773 350	4 240 373	1 128 523	2 365 500	1 365 636	1 702 564	709 927	925 170	15 678	517 282	-631 170	17 009 033
<i>Produits de la Tarification</i>	3 901 003	972 985	4 002 782	904 682	2 196 779	1 289 939	0	670 569	0	0	512 644	-512 644	13 938 719
<i>Production</i>				0	0	0	798 897	0	276 819	0	0	-118 528	955 190
<i>Autres Produits</i>	183 371	62 582	265 651	146 703	142 496	85 864	994 700	54 328	665 187	20 885	13 033	0	2 648 900
<i>Produits</i>	4 084 374	1 035 567	4 272 433	1 051 385	2 339 275	1 375 803	1 791 597	724 897	942 006	20 885	525 677	-631 170	17 542 509
<i>Résultat Comptable</i>	198 184	262 217	32 060	-77 158	-28 225	9 967	89 033	14 970	16 836	5 207	8 385	0	533 476
<i>Reprise N - 2</i>		0	63 341	39 644		0	0	45 199		0	0	0	148 184
<i>Reprise variation congés payés</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>RÉSULTAT ECONOMIQUE</i>	198 184	262 217	95 401	-37 514	-28 225	9 967	89 033	60 193	16 836	5 207	8 385	0	681 660

Association H A A R P

Bilan au 31 décembre 2015

Note N° 16 Droit individuel à la formation

Depuis le 1er janvier 2015, le droit individuel à la formation est remplacé par le Compte Personnel de Formation. Le compte personnel de formation accompagne son titulaire dès l'entrée dans la vie professionnelle, tout au long de sa carrière jusqu'au départ en retraite.

Note - 17

Bilan au 31 décembre 2015	
---------------------------	--

RESULTAT FINANCIER	
--------------------	--

Libellé	Charges	Produits
Intérêts d'emprunt CDC	189 221,90	
Intérêts d'emprunt Banque Populaire	47 984,45	
Intérêts d'emprunt Crédit Coopératif	75 589,70	
Intérêts courus sur emprunt	-1 455,08	
Revenus des valeurs mobilières de placement		12 004,12
Intérêts livret A institutionnel		731,06
Intérêts compte CSL		674,79
Intérêts sur parts sociales Banque Populaire		84,10
Total	311 340,97	13 494,07

311 340,97

13 494,07

Note - 18

	Bilan au 31 décembre 2015
--	---------------------------

RESULTAT EXCEPTIONNEL

Libellé	Charges	Produits
Différences de règlement	67	
Amendes	25	
Sinistre équitation	1 500	
Prud'homme	7 000	
Valeur nette comptable, cession d'actif	1 334	
Frais de formation années antérieures	979	
Faux billet	100	
Ecart caisse années antérieures	276	
Dotations amortissements dérogatoires (FAM)	5 470	
Dotation amortissement exceptionnel	2 212	
Dotation aux provisions réglementées des plus values nettes d'actif immobilisé	1 600	
Dotation aux provisions réglementées des plus values nettes sur VMP	11 049	
Dotation aux prov. Régl. pour renouvellement d'immo. travaux sécurité (ESAT)	35 488	
Dotation aux prov. Régl. pour renouvellement d'immo. travaux sécurité (IME)	29 425	
Dotation aux prov. Régl. pour renouvellement d'immo. Nouveau bat. (IME)	375 832	
Dotation fonds dédiés pour le transport usager	92 754	
Dotation fonds dédiés retraite	50 939	
Dotation fonds dédiés formation 1er secours	3 700	
Dotation fonds dédiés dons manuels	90	
Différences de règlement		15
Produits des cessions d'éléments d'actif		2 962
Quote-part subvention		129 356
Reprise sur provisions réglementées		51 803
Amortissement fonds dédiés travaux		9 105
Amortissement fonds dédiés formation		2 032
Amortissement fonds dédiés retraite		90 079
Amortissement fonds dédiés stagiaire		2 733
Amortissement fonds dédiés contrat avenir		24 431
Amortissement fonds dédiés transport		1 347
Total	619 840	313 863

ACTIF	Montant brut 31/12/2015	Amort. et prov. 31/12/2015	Montant net 31/12/2015	Montant net 31/12/2014
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement	84 612	23 895	60 717	3 366
Autres immobilisations incorporelles	90 372	80 356	10 016	17 805
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles :				
Terrains	560 642	1 041	559 602	559 602
Constructions	22 254 412	7 875 159	14 379 253	11 968 641
Installations techniques, matériels et outillage	1 680 045	1 248 682	431 363	439 438
Autres immobilisations corporelles	5 209 269	3 720 888	1 488 381	1 357 798
Immobilisations corporelles en cours	33 815	0	33 815	2 568 454
Immobilisations Financières :				
Participations et créances rattachées à des participations	12 383	0	12 383	12 246
Autres titres immobilisés	0	0		
Prêts	0	0		
Autres immobilisations financières	45 703	0	45 703	32 017
TOTAL I	29 971 253	12 950 020	17 021 233	16 959 366
Comptes de liaison (1)	0	0	0	0
TOTAL II	0	0	0	0
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours :				
Matières premières et fournitures				
Autres approvisionnements	29 953	0	29 953	34 594
En-cours de production (biens et services)	0	0	0	507
Produits intermédiaires et finis	348	0	348	2 036
Marchandises			0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	19 416	0	19 416	21 148
Créances (2) :				
Créances redevables et comptes rattachés (3)	848 082	118 980	729 102	654 043
Autres créances	739 165	146 802	592 363	1 105 594
Valeurs mobilières de placement	12 611	0	12 611	12 611
Disponibilités	10 543 156	0	10 543 156	8 216 766
Charges constatées d'avance	27 828	0	27 828	34 664
TOTAL III	12 220 558	265 781	11 954 776	10 081 963
Charges à répartir sur plusieurs exercices IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Ecart de conversion (actif) VI				
TOTAL ACTIF (I +II+III+IV+V+VI)	42 191 811	13 215 802	28 976 009	27 041 329
(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement entre cet établissement et les autres établissements et services concernés.				
(2) Dont à moins d'un an : Dont à plus d'un an :				
(3) Dont créances mentionnées à l'article R.314-96 du CASF.				

PASSIF	Montant net 31/12/2015	Montant net 31/12/2014
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise	2 436 740	2 375 716
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
Dons et legs	0	0
Subventions d'investissement sur biens renouvelables	4 033 643	4 033 643
Réserves :		
Excédents affectés à l'investissement	709 165	719 220
Réserves de compensation	466 582	466 582
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	358 035	354 341
Autres réserves	590 793	478 807
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	1 087 029	764 878
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs	-427 487	-384 462
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	1 551 533	1 612 738
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-577 856	-548 644
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	533 477	39 194
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	2 908 206	2 824 371
Provisions réglementées :	2 341 369	1 842 634
dont Couverture du besoin en fonds de roulement	261 927	261 927
dont Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations	1 752 771	1 266 622
dont Réserves des plus-values nettes d'actif	326 672	314 085
Droit des propriétaires		
TOTAL I	16 011 229	14 579 018
Comptes de liaison	0	0
TOTAL II	0	0
Provisions pour risques	205 626	199 387
Provisions pour charges	240 889	82 119
Fonds dédiés	1 043 608	1 013 165
TOTAL III	1 490 122	1 294 671
DETTES (3)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	8 372 982	8 823 464
Emprunts et dettes financières divers (3)	53 939	60 645
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	18 897	18 897
Redevables créditeurs	2 800	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)	428 017	367 953
Dettes sociales et fiscales	1 825 006	1 680 165
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	557 414	110 525
Autres dettes (5)	209 485	99 634
Produits constatés d'avance	6 118	6 247
TOTAL IV	11 474 658	11 167 529
Ecart de conversion (passif)	0	111
TOTAL PASSIF (I +II+III+IV+V)	28 976 009	27 041 329

CA Compte de résultat M22 (résultat non affecté) CHARGES

Dossier : 89 - HAARP - CONSO - Périodes de : 01/2015 à 12/2015

CHARGES	Exercice 2015	Exercice 2014
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	2 040	676
Variation de stock		
Achats de matières premières et fournitures	291 237	245 846
Variation de stock	4 164	2 347
Achats d'autres approvisionnements		
Variation de stock	478	-236
Achats non stockés de matières et fournitures	564 755	504 274
Services extérieurs et autres	1 982 530	1 665 162
Impôts, taxes et versements assimilés :		
- sur rémunérations	681 794	641 980
- autres	47 518	37 528
Charges de personnel :		
- salaires et traitements	7 552 385	6 507 330
- charges sociales	3 345 819	2 971 612
Dotations aux amortissements et provisions :		
Dotations aux amortissements :		
- des immobilisations	1 332 864	1 226 797
- des charges d'exploitation à répartir		
Dotations aux provisions :		
- sur actif circulant	114 313	4 991
- pour risques et charges d'exploitation	150 316	61 000
Autres charges	5 443	4 554
TOTAL I	16 075 657	13 873 862
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	311 341	344 973
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL II	311 341	344 973
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Exercice courant	2 092	349
Exercices antérieurs		
Sur opérations en capital	9 188	13 782
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
- dotations aux provisions réglementées destinées à la couverture du B.F.R.		
- dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	440 745	1 600
- dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif		4 800
- dotations aux autres provisions réglementées	20 330	35 335
Engagements à réaliser sur ressources affectées	147 483	304 369
Impôts sur les sociétés		
TOTAL DES CHARGES	17 006 837	14 579 069
RESULTAT CREDITEUR = Excédent	533 477	39 194
TOTAL GENERAL (I + II + III)	17 540 314	14 618 263

CA Compte de résultat M22 (résultat non affecté) PRODUITS

Dossier : 89 - HAARP - CONSO - Périodes de : 01/2015 à 12/2015

PRODUITS	Exercice 2015	Exercice 2014
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	164 643	228 377
Production vendue :		
- prestations de services	741 524	451 598
- divers	264 255	235 420
Production stockée ou déstockage de production	-2 195	28
Production immobilisée		2 062
Dotations et produits de tarification	13 938 719	12 060 977
Subventions d'exploitations et participations	3 927	3 927
Reprises sur amortissements et provisions	148 791	30 732
Transferts de charges	160 311	180 101
Autres produits	1 791 188	1 098 290
TOTAL I	17 211 162	14 291 511

PRODUITS FINANCIERS		
De participations et des immobilisations financières		
Revenus des valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers	13 494	30 756
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL II	13 494	30 756

PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	9	9
- exercices antérieurs		
Sur opérations en capital	132 325	135 481
Reprises sur provisions :		
- reprises sur provisions réglementées destinées à la couverture du B.F.R.		
- reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	45 267	18 867
- reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif		15 265
- reprises sur autres provisions	6 536	4 231
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	129 727	122 142
Transferts de charges	1 794	

TOTAL DES PRODUITS	17 540 314	14 618 263
RESULTAT DEBITEUR = Déficit		
TOTAL GENERAL (I + II + III)	17 540 314	14 618 263

ASSOCIATION H A A R P
Anciennement Sésame Autisme « LA MONTAGNE DU PARISIS »
Route Stratégique – 95420 CORMEILLES EN PARISIS

ANNEXE

Aux comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2015, caractérisés par les données suivantes :

- Total du Bilan	28 976 009 €
- Total du compte de résultat	17 540 314 €
- Le Résultat net comptable, avant reprise du résultat N-2 est un excédent de	533 477 €

Il est décomposé ainsi :

-Résultat comptable « Activités Gestion Propre »	111 076 €
-Résultat comptable « Activités contrôlées »	422 401 €

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.
L'exercice précédent clos le 31/12/2014 avait une durée de 12 mois.

Les notes et tableaux ci-après font parties intégrantes des comptes annuels établis en date du 17 mars 2016 par le Conseil d'Administration de l'Association.

Seules sont présentées les informations ayant une importance significative et nécessaire à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine de la situation financière et du résultat de l'Association.

- Note n° 1	Evènements principaux de l'exercice
- Note n° 1 bis	Evènements postérieurs à la clôture
- Note n° 2	Règles et méthodes comptables
- Note n° 3	Tableau des immobilisations
- Note n° 4	Tableau des amortissements
- Note n° 5	Tableau des provisions et réserves
- Note n° 5 bis	Tableau des fonds dédiés
- Note n°6	Etat des créances
- Note n° 7	Etat des dettes
- Note n° 8	Tableau de variation des fonds associatifs
- Note n° 9	Charges constatées d'avance
- Note n° 10	Produits constatés d'avance
- Note n°11	Détail des comptes fournisseurs – factures non parvenues
- Note n° 12	Détail des dettes fiscales et sociales
- Note n° 13	Engagements hors bilan
- Note n°14	Tableau de suivi des legs et donations
- Note n° 15	Tableau des résultats
- Note n° 16	Droit individuel à la formation

- | | |
|--------------|-----------------------|
| - Note n° 17 | Résultat Financier |
| - Note n° 18 | Résultat Exceptionnel |

Note n° 1 EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

- La fusion avec l'association ADAIM, qui avait en gestion un ESAT de 60 travailleurs situé à Ezanville (95), est effective depuis le 1^{er} janvier 2015.

L'année 2015 a également été marquée par :

- La poursuite des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) conclus avec l'ARS et le Conseil Général du Val d'Oise pour la dernière année.
- Un nouveau CPOM a été conclu le 31 décembre 2015 avec l'ARS pour la période 2016-2020.
- La commission de sécurité du 20 février 2015 et la commission de conformité du 24 février 2015 ont autorisé l'ouverture de l'extension du FAM la Montagne pour le 1^{er} mars 2015.
- L'ARS a accepté le projet d'extension des locaux de l'IME le Clos du Parisis. Le projet a démarré le dernier trimestre 2015.

Note n° 1 bis EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- L'association les Sources, qui gère trois établissements (EMP, IMPRO et SESSAD) sur Ermont et Franconville (95), a manifesté son intérêt pour fusionner avec l'association HAARP au 1^{er} janvier 2017.

Note n° 2 REGLES ET METHODES COMPTABLES

1 - Principes comptables

. Les comptes annuels de l'exercice 2015 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

. L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et méthodes

d'évaluations ci-après décrites ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

. La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

. Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés selon la réglementation en vigueur, résultant :

. du règlement du Comité de la Réglementation Comptable (CRC), en respectant le règlement n°99-01 relatif aux modalités d'établissements des comptes annuels des associations et fondations

. du règlement 2014-03 du 5 juin 2014 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif au Plan Comptable Général, homologué par l'arrêté du 8 septembre 2014.

. de la réglementation comptable spécifique aux associations gestionnaires d'établissements relevant de l'article L.312-1 du CASF : l'arrêté du 12 novembre 2008 relatif aux instructions budgétaires et comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médicosociaux ainsi qu'aux associations et fondations gestionnaires.

2 - Dérogations aux principes comptables :

NEANT

3 - Les principales méthodes utilisées ont été les suivantes :

. Agrégation des comptes annuels

L'Association gère des établissements dont la gestion est contrôlée ou dont la gestion est libre. Ces établissements tiennent une comptabilité séparée. Afin d'obtenir les comptes annuels de l'organisme gestionnaire :

. Une sommation des différentes comptabilités a été effectuée,

. Les opérations internes à l'association sont éliminées. Il s'agit des créances et dettes réciproques figurant dans les comptes de liaison, des frais de services gérés en commun et des prestations réciproques.

. Immobilisations incorporelles

Il s'agit de logiciels d'inventaire, de logiciels plannings, et du logiciel du dossier unique de l'utilisateur.

. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires ;

L'association applique les règlements n° 2002-10, n° 2003-07 et n° 2004-06 sur les actifs.

La dotation pour amortissement a été pratiquée suivant le mode linéaire en fonction de leur durée normale d'utilisation.

Construction	25 à 60 ans
Agencement, aménagement des constructions	15 à 25 ans
Agencement, aménagement et installations divers	15 à 25 ans

Installations techniques, matériels et outillages	10 à 20 ans
Matériel de transport	3 à 7 ans
Matériel de bureau et informatique	4 à 10 ans
Mobilier de bureau	5 à 10 ans
Matériel de soutien	3 à 5 ans

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les notes n°3 et n°4

. **Stocks**

Les différentes catégories de stocks des Esat Commerciaux ont été valorisées au coût d'acquisition des matières comprenant le prix d'achat et les frais accessoires. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire du stock est inférieure à sa valeur comptable.

. **Créances et dettes**

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Par prudence, une dépréciation est comptabilisée dans la mesure où une perte probable apparaît dont les effets sont jugés réversibles. Ainsi, les provisions pour dépréciation s'élèvent à 265 781 € ;

. **Subventions d'investissement**

Subventions d'investissement inscrites en fonds associatifs sans droit de reprise ou avec droit de reprise

Conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC et à l'arrêté du 14 novembre 2003, les subventions d'investissements relatives à des biens dont le renouvellement incombera à l'association, sont inscrites en « fonds associatifs sans droit de reprise » ou selon le cas en « fonds associatifs avec droit de reprise », sous la rubrique « subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables »

Subventions d'investissement amortissables

Les subventions d'investissement reçues relatives à des biens non renouvelables par l'association sont amorties linéairement au même rythme que les actifs subventionnés. Elles sont présentées au bilan, nettes d'amortissement.

. **Emprunts**

Les emprunts sont comptabilisés en valeur brute (montant en capital)

Pour l'année 2015, il n'y a pas eu de nouveaux emprunts :

. **Provisions pour congés payés**

Les variations de provisions ont été constatées dans chaque établissement, conformément à la réglementation comptable.

. **Provisions pour risques et charges**

Une indemnité de fin de carrière est calculée selon les modalités de la convention collective du 15 mars 1966. Le calcul est établi en fonction de l'année de naissance du salarié et la date de sa mise en retraite selon le nouveau décret concernant la date de départ en retraite. L'association continue, ainsi que la réglementation comptable applicable lui en offre la possibilité, de ne pas comptabiliser les engagements de retraite et assimilés.

Ainsi l'engagement hors bilan au titre de l'indemnité de départ à la retraite est estimé à 957 268 € au 31 décembre 2015 (cf commentaire note 13).

. **Fonds dédiés**

Pour rester conforme à la réglementation comptable en vigueur (article 335-1 du PCG), le montant du calcul des indemnités de fin de carrière concernant les personnes susceptibles de partir dans les cinq prochaines années a été comptabilisé en fonds dédiés. Voir note n°5 bis.

4 - Compte de Résultat

Les comptes de résultat des établissements ou services soumis aux autorités de contrôle, ont un caractère provisoire dans l'attente de leur arrêté définitif par les organismes compétents qui se prononcent sur l'opposabilité des dépenses et des ressources en application de l'article R 314-52 du CASF.

Voir note n° 16

5- Information à caractère spécial

. Les ventilations de charges communes entre établissements de La Montagne se répartissent à la réalité de la dépense grâce notamment à la pose de compteur (eau, gaz), sinon elles se répartissent comme suit :

- 40 % FOYER DE VIE
- 40 % ESAT
- 20 % SIEGE

. La refacturation inter établissements s'effectue par le biais des factures internes validées par les Directeurs concernés. La valorisation de celle-ci se fait au prix coûtant.

. La nature et le montant des prestations inter établissements facturées H.T. au cours de l'exercice 2015 s'élèvent à :

REFACTURATION H.T. DES DIFFERENTS ATELIERS

Année 2015	FAM	ESAT	SAVS	Le grand cèdre	Siège	Vie associative	IME CLOS	ESAT EZANVILLE	Total
Espaces verts	6 598.00	7 271.00	1 199.33		1 287.50				16 355.83
Cuisine restaurant	2 161.64	63 332.99	1 792.06		2 258.06	1 714.42	110.46	25 917.06	97 286.69
Centre équestre	4 164.90								4 164.9
Reliure									
Reprographie	8.00			100.00	140.00	350.00			598.00
Menuiserie	40.00	40.00						1 610.00	1 690.00
Jardinerie	328.64	3 226.81	77.73					45.00	3 678.18
Totaux	13 301.18	73 870.80	3 069.12	100.00	3 685.56	2 064.42	110.46	27 572.06	123 773.60

Informations relatives à la rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants ou salariés s'est élevé à 179 734 € en 2015.

Ventilation de l'effectif moyen

Catégorie	Personnel Salarié	E.T.P.
Cadres	34	26.82
Autres	265	183.66
Total	299	210.48

Association H A A R P**CONSOLIDÉ****Notes N° 3 & N° 4****Bilan au 31 Décembre 2015****ACTIF IMMOBILISÉ**

	S.A.N.	Fusion ESAT Ezanville	+	-	Fin Exercice
Montants Bruts					
Autres Immobilisations Incorporelles	98 711	9 766	66 507	0	174 984
Terrains	560 642		0	0	560 642
Constructions	19 000 657		3 253 755	0	22 254 412
Installations techniques, matériel et outillage	1 448 563	142 266	102 251	13 036	1 680 044
Autres immobilisations corporelles	4 296 115	587 706	381 984	56 536	5 209 269
Immobilisations corporelles en cours	2 568 454		708 866	3 243 504	33 816
Autres Immobilisations Financières	44 262	13 675	1 049	900	58 086
Total Montants Bruts	28 017 404	753 413	4 514 412	3 313 976	29 971 253
Amortissements					
Autres Immobilisations Incorporelles	77 540	5 666	21 045	0	104 251
Terrains	1 041		0	0	1 041
Constructions	7 032 016		843 143	0	7 875 159
Installations techniques, matériel et outillage	1 009 125	126 035	125 286	11 764	1 248 682
Autres immobilisations corporelles	2 938 317	493 443	343 391	54 262	3 720 889
Immobilisations corporelles en cours	0		0	0	0
Autres Immobilisations Financières	0		0	0	0
	11 058 039	625 144	1 332 865	66 026	12 950 022
Montants Nets					
Autres Immobilisations Incorporelles	21 171	4 100	45 462	0	70 733
Terrains	559 601	0	0	0	559 601
Constructions	11 968 641	0	2 410 612	0	14 379 253
Installations techniques, matériel et outillage	439 438	16 231	-23 035	1 272	431 362
Autres immobilisations corporelles	1 357 798	94 263	38 593	2 274	1 488 380
Immobilisations corporelles en cours	2 568 454	0	708 866	3 243 504	33 816
Autres Immobilisations Financières	44 262	13 675	1 049	900	58 086
	16 959 365	128 269	3 181 547	3 247 950	17 021 231

Note 5 - Tableau des provisions		31/12/2014	Fusion ESAT Ezanville	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	31/12/2015
		(a)		(b)	(c)	(d) = (a) + (b) - (c)
Provisions réglementées						
10686	Réserve de compensation	466 582				466 582
141	Réserves de trésorerie	261 927				261 927
142	Renouveaulement des Immobilisations	1 251 709	94 162	440 745	54 228	1 732 388
145	Amortissements Dérogatoires	14 913		5 470		20 383
14861	Réserves des plus values nettes d'actif immobilisé	107 000		1 600	62	108 538
14862	Réserves des plus values nettes d'actif circulant	207 085		11 049		218 134
144	Réserves relatives aux autres éléments d'actifs					
194	Fonds dédiés	1 008 165	10 262	147 393	127 302	1 038 518
195	Fonds dédiés sur Dons manuels affectés	5 000		90		5 090
		3 322 381	104 424	606 347	181 592	3 851 560
Provisions pour risques et charges						
151	Provisions pour risques	199 387		150 316	144 077	205 626
157	Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices					
158	Autres provisions pour charges	82 119	175 269		16 499	240 889
		281 506	175 269	150 316	160 576	446 515
Provisions pour dépréciation autres que comptes financiers						
29	Dépréciation des immobilisations					
39	Dépréciation des stocks et en-cours					
49	Dépréciation des comptes de tiers	156 182		114 313	4 714	265 781
		156 182		114 313	4 714	265 781
Provisions pour dépréciation des comptes financiers						
59	Dépréciation des comptes financiers					
TOTAL GENERAL		3 760 070		870 976	346 882	4 284 164

Note 5 bis - Tableau des fonds dédiés

Situations Activité Ressources	Fonds à dégager au début de l'exercice (19)	Utilisation en cours d'exercice (7894)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894)	Reclassement	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D	E=A-B+C+D
FONDS DEDIES RETRAITES ACCEPTEES (a)	164 061	51 061		15 870	128 870
FONDS DEDIES RETRAITES REFUSES (a)	71 710	17 407		9 674	63 977
FONDS DEDIES RETRAITES ANNEE N (a)	116 048	21 611	50 939	-25 544	119 832
FONDS DEDIES SUR SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT (b)	409 663	7 047	92 754		495 370
FONDS DEDIES SUR DONS MANUELS	5 000		90		5 090
FONDS DEDIES CPOM	148 258				148 258
AUTRES FONDS DEDIES	108 688	30 176	3 700		82 212
TOTAL	1 023 428	127 302	147 483	0	1 043 609

(a) Ils correspondent au reclassement partiel des droits à la retraite susceptibles de partir dans les 5 prochaines années et calculés selon les modalités de la convention collective de 1966. En effet, les droits étaient antérieurement constatés sous forme de provisions pour risques et charges, ce qui n'était pas conforme aux prescriptions du PCG (art. 335-1).

(b) Voir Note 5

Association H A A R P**Du 01 janvier au 31 décembre 2015**

Note 6 - Créances	31/12/2015	Échéances		
		à 1 an au +	à + d'1 an	
Créances de l'actif immobilisé :				
Créances rattachées à des participations	12 383		12 246	
Prêts (1)				
Autres immobilisations financières	45 703	3 798	41 905	
Créances de l'actif circulant :				
Créances clients et comptes rattachés	848 083	848 083		
Autres créances clients	21 247		21 247	
Personnel et comptes rattachés	2 462	2 462		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	99	99		
Etat et autres collectivités publiques	502 241	502 241		
Autres	213 116	66 314	146 802	
Charges constatées d'avance	27 828	27 828		
Total	1 673 162	1 450 825	222 200	
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice (1) Montant des prêts récupérés en cours d'exercice				

Association H A A R P

Du 01 janvier au 31 décembre 2015

Note 7 - Dettes	31/12/2015	Échéances			31/12/2014
		à 1 an au +	à + d'1 an	à + d'5 ans	
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (1)	8 372 982	445 062	1 866 640	6 061 280	8 823 464
Emprunts et dettes financières divers (1)	53 939	53 939			60 645
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	18 897	18 897			18 897
Redevables créditeurs	2 800	2 800			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	428 017	428 017			367 953
Personnel et comptes rattachés	592 729	592 729			562 118
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 158 904	1 158 904			1 064 915
Etat et autres collectivités publiques	73 373	73 373			53 132
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	557 414	557 414			110 525
Autres dettes	209 485	209 485			99 634
Produits constatés d'avance	6 118	6 118			6 247
TOTAUX	11 474 658	3 546 738	1 866 640	6 061 280	11 167 530
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	451 222				430 566
(2) Dontenvers les sociétaires					

Tableau de Variation des Fonds Associatifs

Bilan au 31 Décembre 2015

	Début exercice	Fusion ESAT Ezanville	Augmentations	Diminutions	Reclassement	Fin exercice
Fonds Associatifs sans droit de Reprise	2 375 716	61 024				2 436 740
Fonds Associatifs avec droit de Reprise	4 033 643					4 033 643
Excédents affectés à l'investissement	719 220			10 055		709 165
Réserve de compensation	466 582					466 582
Excédents affectés à la couverture du BFR	354 341	3 694				358 035
Autres réserves	478 807		111 986			590 793
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	764 878	180 940	141 210			1 087 028
Dépenses refusées par l'autorité de tarification	-384 462	-21 679	-91 495	-70 149		-427 487
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	1 612 738	95 566	704 556	861 327		1 551 533
Dépenses non opposables au tiers financeurs	-548 644		-47 592	-18 381		-577 855
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	39 194		533 477	39 194		533 477
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	2 824 371	123 714	92 300	132 179		2 908 206
Couverture du besoin en fonds de roulement	261 927					261 927
Amort. dérogatoires & prov. pour renouvellement immobilisations	1 266 622	94 162	446 215	54 228		1 752 771
Provisions réglementées relatives aux autres éléments d'actifs	207 085		11 048			218 133
Réserves des plus-values nettes d'actif	107 000		1 600	62		108 538
	0					0
	0					0
TOTAL	14 579 018	537 421	1 903 305	1 008 515	0	16 011 229

Association H A A R P**NOTE - 9**

Bilan au 31 décembre 2015

Charges Constatées d'Avance

	31/12/15	31/12/14
Redevance Domaniale	8 094	8 094
RENTOKIL	130	125
POURCELOT CONTRAT		4 799
MOC	1 260	1 260
DALLOZ	199	190
CLIMA DECLIC	1 416	
CULLIGAN CONTRAT MAINTENANCE	873	1 130
AQUILA LOGICIEL	96	95
PITNEY BOWES	87	82
AVISS	3 280	3 242
WOLTERS	901	708
ACP	1 220	1 191
FRVSENSE GARANTIE	370	590
OLEOLIFT	376	4 313
ACTIF	202	202
DRIVE		252
ASH		235
ALSOTEL	1 187	495
EDF	436	433
ORANGE	60	306
CORIOLIS	502	452
DESK	274	121
ECOLAB	417	109
KONE	626	
GE CAPITAL		750
VOT	2 016	2 016
DELTA	980	
AUTRES	2 826	3 472
	27 828	34 662

Association H A A R P

NOTE - 10

Bilan au 31 décembre 2015

Produits Constatés d'Avance	
-----------------------------	--

	N	N-1
E.S.A.T. Commercial S.F.R. 1er - 2e & 3 e tr.	6 118	6 247
Total	6 118,00	6 247,00

Association H A A R P

Note - 11

Bilan au 31 décembre 2015

Fournisseurs Factures Non Parvenues

	N-1	Apports	N
F.A.M. La Montagne <i>dont factures non parvenues sur immobilisations</i>	148 729 109 783		574 233 557 414
E.S.A.T. Cial la montagne	2 011		1 674
E.S.A.T. Social la montagne	5 635		8 191
S.A.V.S.	274		153
Forfait Soin du F.A.M.			
Vie Associative	1		54
Siège	29 290		30 782
Les Foyers du Grand Cèdre	9 451		27 266
I.M.E. Le Clos du Parisis	3 113		3 083
E.S.A.T. Cial Ezanville			
E.S.A.T. Social Ezanville			37 038
Total	198 504,00	0,00	682 474,00

Association H A A R P

Note - 12

Bilan au 31 décembre 2015

DETTES FISCALES & SOCIALES

Personnel	1 109	
Comité d'Etablissement	11 760	
Personnel à régulariser	1 016	
Provisions sur salaires	16 502	
Provision Congés à Payer	562 342	
Personnel et comptes Rattachés		592 729
URSSAF	301 113	
Ind. Journalières C.P.A.M.	14 502	
Ind. Journalières Prévoyance	481	
Chorum Prévoyance	32 738	
Retraite Médéric & mutuelle	296 238	
Unifaf	91 536	
Procilia - 1 %	27 038	
O.E.T.H.		
Charges s/ Provisions sur salaires	82 539	
Charges s/ Prov. C.P.	312 719	
Sécurité Sociale et autres Org. Sociaux		1 158 904
Taxe sur les Salaires	41 214	
T.V.A.	9 212	
Reversement Résidents (443.210)	4 072	
Autres	18 875	
Etat et autres collectivités publiques		73 373
Total	1 825 006	1 825 006

Association H A A R P

Bilan au 31 décembre 2015

Note N° 13 ENGAGEMENTS HORS BILAN

INDEMNITE DEPART A LA RETRAITE

Au 31 Décembre 2015, l'engagement s'élève à la somme totale de **957 268 Euros**.

Le calcul est établi en fonction de l'année de naissance du salarié et la date de sa mise en retraite selon le nouveau décret concernant la date de départ en retraite.

Les critères retenus pour ce calcul sont :

Actualisation des salaires : 0,30%

Taux monétaire : 2%

Turn Over : moyen

Mortalité : Base INSEE 2003/2005

Note N° 14 TABLEAU DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS

Solde des legs et donations en début de l'exercice	47 341
Apport de la fusion avec l'association ADAIM (ESAT Ezanville)	1 264
Solde des legs et donations en fin de l'exercice	48 605

COMPTES DE RESULTATS RESUMES PAR STRUCTURE DU 01er Janvier au 31 Décembre 2015

	FA.M. La Montagne	F.A.M. SOIN	Foyers le Grand Cèdre	S.A.V.S.	I.M.E.	E.S.A.T. Social la montagne	E.S.A.T. Commercial la montagne	E.S.A.T. Social Ezanville	E.S.A.T. Commercial Ezanville	VIE Associative	Siège	Ecart Conso	TOTAL
<i>Alimentation - Eau- Gaz - Electricité - Activités de Soutien</i>													
Groupe I	518 749	52 376	444 854	52 254	202 143	166 719	306 007	174 280	114 452	6 505	31 410	-97 300	1 972 449
<i>Honoraires - Salaires - Charges Sociales</i>													
Groupe II	2 227 917	591 816	3 094 615	735 386	1 476 113	834 108	1 228 116	364 722	798 658	0	441 485	-4 165	11 788 771
<i>Amortissements - Charges de Structures - Charges de Structures</i>													
Groupe III	1 149 524	129 158	700 904	340 883	687 244	364 809	168 441	170 925	12 060	9 173	44 397	-529 705	3 247 813
Charges	3 896 190	773 350	4 240 373	1 128 523	2 365 500	1 365 636	1 702 564	709 927	925 170	15 678	517 292	-631 170	17 009 033
<i>Produits de la Tarification</i>													
	3 901 003	972 985	4 002 782	904 662	2 196 779	1 289 939	0	670 569		0	512 644	-512 644	13 938 719
<i>Production</i>													
				0	0	0	796 897		276 819	0	0	-118 526	955 190
<i>Autres Produits</i>													
	193 371	62 582	269 651	146 703	142 496	85 664	994 700	54 328	665 187	20 885	13 033		2 648 600
Produits	4 094 374	1 035 567	4 272 433	1 051 365	2 339 275	1 375 603	1 791 597	724 897	942 006	20 885	525 677	-631 170	17 542 509
Résultat Comptable	198 184	262 217	32 060	-77 158	-26 225	9 967	89 033	14 970	16 836	5 207	8 385	0	533 476
Reprise N - 2		0	63 341	39 644		0	0	45 199		0	0	0	148 184
Reprise variation congés payés	0	0	0	0	0	0				0	0	0	0
RÉSULTAT ECONOMIQUE	198 184	262 217	95 401	-37 514	-26 225	9 967	89 033	60 169	16 836	5 207	8 385	0	681 660

Association H A A R P

Bilan au 31 décembre 2015

Note N° 16 Droit individuel à la formation

Depuis le 1er janvier 2015, le droit individuel à la formation est remplacé par le Compte Personnel de Formation. Le compte personnel de formation accompagne son titulaire dès l'entrée dans la vie professionnelle, tout au long de sa carrière jusqu'au départ en retraite.

Association H A A R P

Note - 17

Bilan au 31 décembre 2015

RESULTAT FINANCIER

Libellé	Charges	Produits
Intérêts d'emprunt CDC	189 221,90	
Intérêts d'emprunt Banque Populaire	47 984,45	
Intérêts d'emprunt Crédit Coopératif	75 589,70	
Intérêts courus sur emprunt	-1 455,08	
Revenus des valeurs mobilières de placement		12 004,12
Intérêts livret A institutionnel		731,06
Intérêts compte CSL		674,79
Intérêts sur parts sociales Banque Populaire		84,10
Total	311 340,97	13 494,07

Association H A A R P

Note - 18

Bilan au 31 décembre 2015

RESULTAT EXCEPTIONNEL

Libellé	Charges	Produits
Différences de règlement	67	
Amendes	25	
Sinistre équitation	1 500	
Prud'homme	7 000	
Valeur nette comptable, cession d'actif	1 334	
Frais de formation années antérieures	979	
Faux billet	100	
Ecart caisse années antérieures	276	
Dotations amortissements dérogatoires (FAM)	5 470	
Dotation amortissement exceptionnel	2 212	
Dotation aux provisions réglementées des plus values nettes d'actif immobilisé	1 600	
Dotation aux provisions réglementées des plus values nettes sur VMP	11 049	
Dotation aux prov. Régl. pour renouvellement d'immo. travaux sécurité (ESAT)	35 488	
Dotation aux prov. Régl. pour renouvellement d'immo. travaux sécurité (IME)	29 425	
Dotation aux prov. Régl. pour renouvellement d'immo. Nouveau bat. (IME)	375 832	
Dotation fonds dédiés pour le transport usager	92 754	
Dotation fonds dédiés retraite	50 939	
Dotation fonds dédiés formation 1er secours	3 700	
Dotation fonds dédiés dons manuels	90	
Différences de règlement		15
Produits des cessions d'éléments d'actif		2 962
Quote-part subvention		129 356
Reprise sur provisions réglementées		51 803
Amortissement fonds dédiés travaux		9 105
Amortissement fonds dédiés formation		2 032
Amortissement fonds dédiés retraite		90 079
Amortissement fonds dédiés stagiaire		2 733
Amortissement fonds dédiés contrat avenir		24 431
Amortissement fonds dédiés transport		1 347
Total	619 840	313 863